

ChezZelle, une MJ SDF

Author : muriel-deborman

Date : 16 avril 2012

Louvain-La-Neuve, unique en son genre, émergée de toutes pièces lors des crazies seventies. L'Etat, à sa manière, aime suivre la mouvance ! Il y avait 300 ans que notre royaume n'en avait pas vu naître une seule. Et pourtant, la vie d'une MJ n'y a rien d'un long fleuve tranquille.

Les débuts d'une maison des jeunes

Une ASBL « Louvain-lez-jeunes » se crée en 1990 dans l'idée de permettre une vie sociale et collective au sein de cette ville nouvelle consacrée principalement à l'étude. C'est en 1992 qu'elle sera reconnue comme Maison de Jeunes, deux animateurs seront engagés.

Très rapidement « ChezZelle » mute, le modèle d'association sans but lucratif préconisant la « chefferie » est remis en question. L'ASBL opte alors pour un mode de fonctionnement en autogestion. Une assemblée libre remplace le conseil de jeunes et d'administration. L'ASBL devient une collectivité ouverte et c'est autour d'une table, chaque premier mercredi du mois, à partir de 17h00, que les décisions se prennent avec ceux voulant s'y investir. Chacun ayant la possibilité de donner son avis, d'établir et de définir des projets. Ce qui permet de fonctionner grâce à l'enthousiasme, et en collectif. Ce mode de fonctionnement restera la priorité de la maison et de ses participants, animateurs et bénévoles : un accès à la créativité dans un lieu de vie alternatif, critique et solidaire où s'apprend l'autogestion.

L'AG annuelle est maintenue pour répondre aux exigences de démocratie décrites dans le décret belge «Maison des Jeunes ».

Louvain-la-Neuve, plus si neuve...

A ses débuts, la ville nouvelle s'est montrée ouverte à tout nouveau projet. Bientôt, vu l'ampleur des initiatives, elle change les règles du jeu. Centre du Brabant Wallon, elle pourrait devenir la capitale du commerce. La croissance s'opère sans se soucier de l'habitant qui subira ses maîtres d'œuvres mégalomanes. C'est en 2000 que L'UCL, grand propriétaire des lieux, remet en question l'implantation de la maison des jeunes chemin de la Bardane, et décide de ne pas reconduire la convention qui les lie. Les «jeunes» seront priés de quitter les lieux pour juin 2007. Deux ans avant cette échéance, des logements de standing et des commerces sortent déjà de terre. Ces nouveaux voisins s'installent à 20 mètres à vol d'oiseau de la Maison – avec leur lot de plaintes et d'amendes pour tapage nocturne à chaque activité musicale. Désormais, les activités menées en soirée devront s'achever à 23h. Et puis à la fin : le musée Hergé s'installe et es expulse.

Durant les huit années précédant le départ, le collectif formule de multiples projets pour de

futurs locaux, mais chaque avancée ou proposition essuie un refus. Une dernière tentative, quasi désespérée, se verra finalement acceptée. Elle implique une demande de subsides auprès de la Communauté française pour la construction d'une petite infrastructure. Celle-ci sera acceptée au moment même du déménagement. En attendant, c'est dans un local de 25 m2 sur la Grand Place, surnommé « le bokal », que se poursuit l'organisation des activités et l'accueil du collectif. Quatre ans à l'étroit.

Pourquoi cette situation étriquée, sinon dans l'esprit d'étouffer un collectif quelque peu dérangeant? On comprendra l'UCL : laisser de la place pour un lieu qui se veut autogéré alors qu'elle s'évertue à former l'élite de notre belle société capitaliste... c'est paradoxal ! La commune, apparemment peu soucieuse du monde associatif et socioculturel et plutôt avide d'embourgeoisement et de commerces tapageurs, se voit fort embêtée de devoir gérer ce petit scarabée de maison de jeunes. Le collectif survit malgré tout, et le combat pour la nouvelle MJ commence.

Un concours est proposé, ce sont les architectes de v+ qui l'emportent. La commune sera maître d'œuvre et propriétaire du futur bâtiment, payant 40% des frais tandis que la FWB¹ paye le reste. «ChezZelle» mettra elle-même en œuvre les finitions du bâtiment : cet accord permet une construction plus grande. En 2009, le permis de bâtir est demandé, le projet passe d'un service d'urbanisme à un autre (UCL, Province, Commune, Région wallonne), il « percole » pendant un an et change à chaque étape.

Voilà que le fonctionnaire-délégué impose une façade en briques et une toiture végétale, ce qui fait exploser le budget de plus de 100.000 euros et tend à faire ressembler la maison des jeunes à celle de leurs parents... La commune entame un recours de la décision du fonctionnaire-délégué, la procédure est lente car le projet est analysé directement par le cabinet du ministre...

Fin 2011, c'est finalement un bâtiment cubique assez moderne qui tranchera avec le style monotone de la ville avec ses façades noires et ses châssis rouges. Il aura une surface totale de près de 250 m2, une salle de concerts et de spectacles, un local « répète », un atelier de sérigraphie, un espace commun, des lieux de stockage et un bureau. Un comité d'accompagnement est créé pour suivre l'évolution du projet. Le collectif fait part à la commune des aménagements qu'il veut opérer dans le bâtiment, et déjà une demande pour une citerne d'eau de pluie et une fresque de « bonhomme » sur la façade est acceptée. Ce comité discute aussi de la manière dont le bâtiment va être mis à disposition du collectif, un projet de convention est en préparation.

Les finitions qui seront faites par « Chezzelle » sont assez conséquentes : électricité, cloisons, plafonnage, aménagements spécifiques à chaque pièce, correcteur acoustique pour la salle de concert. Elle devra pour ça trouver 50 à 100.000 euros, mais le collectif aura sa maison : de la place enfin pour ses activités étouffées depuis lors. Différents budgets sont à l'étude ainsi que des pistes de financement. On devrait rentrer dans le bâtiment dans approximativement seize mois, croisons les doigts et touchons du bois. Pour les curieux, les images et photos sont sur le site : chezzelle.be

Les Ateliers de Zelle

La sérigraphie

Cet outil permet de communiquer et diffuser toutes les activités de la maison. C'est aussi un atelier qui se veut autogéré et accessible à tous, à prix libre. L'outil permet l'impression en série sur de nombreux supports (papier, carton, bois, plastique, métal, verre et textile) de logos, illustrations, affiches... L'atelier propose une technique artisanale simple et un panel de possibilités qui stimulent l'imagination. L'atelier de sérigraphie a élu domicile à La Petite Maison du Lac. Il est ouvert du mardi au vendredi de 10h00 à 18h00. L'accessibilité en-dehors de ces horaires est possible sous certaines conditions. L'apprentissage se fait lors de stages, mais aussi sur rendez-vous avec un animateur ou un bénévole qualifié.

La Sérimobile

Même formule que la Sérigraphie «Stabile» sauf qu'ici l'atelier s'exporte selon le sens du vent, qu'il soit festif ou engagé ! En collaboration avec diverses associations et événements afin de partager la technique et de solliciter des interactions entre les gens autour de la Sérigraphie.

Le bus

Le bus de Zelle est actuellement en réparation, mais l'équipe est en question quant à son utilisation. Encore une fois, une association avec d'autres groupes pourrait être une bonne solution. La porte est ouverte!

L'atelier théâtre invisible

Le projet est de questionner l'humanité par l'utilisation du théâtre. L'idée est de travailler le jeu d'acteur à des fins politiques et de réflexion. Le principe est de jouer des situations et des personnages sans que le public sache qu'il assiste à un spectacle. Le théâtre invisible se cache dans la réalité.

Contact : Carlos carloschezzelle@gmail.com

L'atelier petit théâtre forain travaille le jeu du théâtre masqué, la confection de masques et bientôt une création théâtrale.

Contact : chezzelle@skynet.

L' atelier son est mis en place avec trois axes principaux. Premier volet : initiation à la régie générale . Deuxième volet : formation en musique assistée par ordinateur. Enfin, la dernière partie est consacrée à la découverte de machines, au djing et au mixing.

Pour plus d'infos envoyez un mail à sonatelier@gmail.com.

L'info-kiosque est là pour transmettre une information non soumise aux logiques commerciales, publicitaires, spectaculaires et financières. Elle n'est ni centralisée ni standardisée, ni reproduite en quantité industrielle et officielle. Les brochures sont à prix libre. L'idée est que le prix, ne soit pas un obstacle à l'accès aux brochures, mais soit un appel à la participation réfléchi et abordable. L'absence de copyright vous laisse le soin de vous réapproprier les textes, de les améliorer, de les réécrire, de les photocopier, de les diffuser sans

limites. Le savoir doit quitter la sphère marchande, les logiques propriétaires et circuler sans entrave...

Aussi des concerts organisés à gauche à droite en fonction des lieux possibles.

Pour recevoir les nouvelles de Zelle vous pouvez vous inscrire sur :

<https://listes.domainepublic.net/listinfo/chezzelle>

ChezZelle